800 ouvriers, a failli devenir la proie des flammes.

— Vers trois heures du matin, M. Paul-Vaillant, garde de nuit, était en train de faire sa tournée d'inspection dans l'usine, quand il aperçut des flammes jaillissant des fours numéros 1, 2, 3 et 4! Il donna l'alarme aussitôt et prévint le personnel du château de MM. Rollaert qui accourut, amenant la pompe et son dévidoir.

Pendant ce temps, les pompiers de Leforest étaient avertis de ce commencement d'incendie; ils se rendirent avec célérité sur les lieux et organisèrent les premiers secours. Tandis qu'ils redoublaient d'efforts afin d'arrêter la marche du feu qui menaçait de prendre d'énormes proportions, les pompiers d'Evin-Malmaison qui avaient été également prévenus arrivaient sur le théâtre de l'incendie.

Grâce à l'habileté de la manœuvre et au courage des braves pompiers, le feu n'a pas tardé à être maîtrisé et à six heures du matin tout danger était conjuré.

Les fours n° 1 et 2 ont été complètement détruits; on a pu fort heureusement préserver les autres.

Les dégâts couverts par une assurance sont évalués à 5,000 fr. Jusqu'à présent, la cause du sinistre n'est pas encore bien déterminée; néanmoins elle est attribuée à l'échauffement des fours.

Le gendarmerie de Leforest est descendue sur les lieux et a ouvert une enquête.

SAINT-OMER

Bohème. — Un mendiot, dont la conduite inconnue est déclarée chez le sieur Eugène Dubois, manager.

Une table, une vache et une truie ont été la proie des flammes. Grâce aux prompts secours apportés par les habitants, les autres bâtiments et le mobilier ont pu être préservés. Les pertes sont évaluées à 800 francs.

Flêchin. — Un vol de deux poiriers d'une valeur de 30 francs a été commis au préjudice de Mme Bourdon, propriétaire à Paris.

Le malfaiteur est resté inconnu.

Lumbres. — Un sieur L.... a été mis en état d'arrestation par le gendarmerie en vertu d'un mandat décerné par M. le juge d'instruction près le Tribunal de commerce.

Monneq-Nieurlet. — Un attentat à la pudeur a été commis sur deux jeunes filles âgées l'une de 10 ans et l'autre de 13 ans. L'auteur serait connu. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

CALAIS

Un sauvetage. — Samedi après-midi, un enfant de neuf ans, Maurice Lescutier, 49, rue Française, pénétrait dans le canal de la Citadelle, lorsque sa ligne lui eut échappée.

Le petit voulut la retirer et se pencha; malheureusement il perdit l'équilibre et tomba dans l'eau, où il se serait noyé si M. Auguste Eaig, ouvrier cimentier, demeurant 49, rue Française, n'était accouru et n'avait été assez heureux pour le repêcher.

Tous nos compliments à ce vaillant sauveteur.

Vol. — Un ouvrier peintre employé à réparer les peintures chez M. Bonnet, cartonnier, rue du Maubleu, s'est emparé d'une chaîne en or et de deux montres de même métal accrochées dans la chambre où il travaillait.

La police recherche ce malhonnête individu — qui avait, son coup fait, quitté son chantier en disant ce qu'il était malade » et que l'on n'a plus revu depuis.

Deux beaux-frères. — Vers six heures, samedi soir, les deux beaux-frères de M. Scurrier, cultivateur des Prairies, depuis quelque temps séparé de sa femme, ont pénétré dans un magasin et après avoir brisé divers objets-mobiliers, lui ont porté plusieurs coups de pied et ont menacé de l'étrangler.

La police a expulsé ces deux énergumènes et une enquête est ouverte contre eux.

Une cuillerée du *Bacon Maggi*, relève le goût du pot au feu et bonifie les potages.

Par les Temps Froids et Humides toutes les personnes nerveuses, faibles, doivent demander d'autre APÉRITIF que l'excellent **VIN de BANYULS-TRILLES** **au Quinquina** et elles ne tarderont pas à ressentir les effets généraux de ce quinquina tonique, uniquement recommandé par le corps médical.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

LA PÊCHE
en eau douce

Avec l'ouverture vont éclore les concours de pêche déjà des invitations sont lancées. Chaque société, une fois la date fixée pour cette fête, s'empresse de la faire connaître dans tous les cercles afin d'éviter que d'autres choisissent le même jour pour un autre concours.

Le concours de pêche qui se donnait l'île échappe souvent à la concurrence de la concurrence. Il en sera encore cette année comme jusqu'il aura lieu le 1 juin *et qu'à cette époque, la pêche n'étant pas encore ouverte*, il sera le seul de la région.

J'ai sous les yeux l'affiche contenant les détails de la fête.

300 francs de prix en espèces, médailles et médailles d'or, etc. Il y a de quoi satisfaire les heureux et il y aura car les prix sont nombreux.

Je vous en offrirai, pour les lecteurs, avec "aft pêcheurs qui prendront la plus lourde pêche :

1er prix, 100 francs.
2e — 70 —
3e — 50 —
4e — 30 —
5e — 20 —
6e — 10 —
7e — médaille de bronze grand modèle.

Pour la 2e *pêche*, *au poisson qui prendra le* plus grand nombre de poissons, les prix sont les mêmes.

Plus vieuxent les prix d'honneur offerts à MM. les membres des comités des sociétés présentes. Il y en a bien qui consistent en médailles, cannes et paniers de pêche, offerts par notre président et nos deux principaux marchands d'ustensiles de pêche, MM. Decaeque et Lenfant. Ceux-ci, toujours prêts à tirer leur bourse.

Enfin il sera distribué des médailles en argent aux sociétés les plus nombreuses, à celles qui viennent de loin, à celles qui représentent le mieux par leur bonne tenue, leurs costumes, etc., à celles qui auront les plus belles bannières ou drapeaux et, comme il faut être galant, aux plus belles cantinières.

Avis à ces dames, voilà un concours de beauté auquelles elles n'ont jamais pu prétendre.

Une fête ne serait pas complète sans musique, aussi la Société des « Petits Gonjons » qui donne le concert cette année a pu faire sauvegarde de l'union environ, excellente fanfare dont le directeur, M. E. Beaudier, nous les entendre les meilleurs morceaux du répertoire.

Le Grand Carre verra encore du monde le 14 juin.

Pourquoi ne fait-il encore parler d'*Etangs et Rivières*? J'avais pourtant résolu de laisser cette publication à ses calomnies et à ses injures, mais le nouveau propriétaire, sachant par son tirage combien elle est peu lue, a cru devoir faire un tirage spécial de l'article de M. de Marcillac et de l'envoyer gracieusement à chaque de ses amis.

Etangs et rivières se trompe en croyant trouver appui auprès des pêcheurs, aucun de nous ne saurait approuver son langage.

Toutefois il est de mon devoir de démontrer combien nous avons raison de critiquer ses dires.

M. Jonnet de Bellesme qui est prêt à parlé.

M. de Marcillac écrit pour défendre le certificat d'origine que nous combattons. C'est son droit et c'est son intérêt, mais il est bon de voir quel intérêt a M. de Marillac au maintien du certificat d'origine.

M. de Marcillac, qui est propriétaire d'un établissement de pisciculture, demande à avoir la droit de vendre quand il lui plaît les poissons qu'il élève.

A mon avis, c'est de toute justice et j'ai toujours pensé à exceptar de l'interdiction les établissements producteurs en activité.

M. de Marcillac ne manquerait pas d'argument à produire en faveur opinions nouvelles, mais je ne crois pas qu'il n'ait pas tot intérêt en vue quand il soutient l'abus que nous voudrions voir disparaître.

C'est que, grâce au certificat d'origine, le dépositaire se procure à vil prix un produit vendu à vil prix dans les ports et plus rémunérateur.

Et puis, M. Jonnet de Bellesme fait du repeuplement gratis, c'est là un service que ne saurait lui pardonner un marchand de poissons.

En tous cas on peut discuter sans insulter et sans avancer des inexactitudes.

Il semble au moins risqué d'avancer que M. Jonnet de Bellesme, ancien pisciculteur, n'y entend mieux de même qu'il est fort de lui reprocher de faire une grosse nasarde, alors que le, poste de directeur du pisciculture Trocadéro est, abondamment honorifique et ne rapporte rien à son titulaire.

Enfin *Etangs et rivières*, ne se contente pas de faire de l'éclosion à torme. Darwin va en trésaillir dans sa tombe, lui qui est de la génération spontanée. Ce bulletin crée un frère à M. Jonnet de Bellesme, lequel n'en a jamais eu.

Allons, allons, continuez du repeuplement, combattons les destructeurs et que MM. les éleveurs de poissons, au nombre desquels se trouve M. de Marcillac, travaillent en paix.

L'état de nos eaux est suffisamment précaire pour tranquiliser les établissements de pisciculture et leur interdire de produire à outrance. Ils ne combattent pas de stérl le vide creusé par l'insouciance et le laisser-aller qui a si longtemps présidé à la surveillance de nos cours d'eau.

Nous qui voulons au moins voir s'arrêter le désastre, nous ne réclamons la fin d'un abus, le certificat d'origine, qui permet de braconner du poisson et de le vendre, nous savons bien ce que nous faisons.

Nous savons bien que nos rivières sont dans un état qui demande des mesures peu ordinaires au point de vue de la protection en même temps que du repeuplement.

Une seule chose nous étonne, c'est qu'on attende nos réclamations pour faire, à propos de la pêche, ce qui existe pour la chasse : l'interdiction de la vente et du colportage du poisson pendant la fermeture de la pêche.

Voilà ce qui cause la grande colère d'un organe qui prétend être pour la protection du poisson et qui tient de passer dans les mains d'un des membres éminents de la Société centrale d'aquiculture.

Franchement, c'est à n'y rien comprendre.

Ou bien *Etangs et Rivières* a tort d'attribuer à M. Jonnet de Bellesme la paternité de la campagne que nous allons entreprendre contre le certificat d'origine. Il y a bien des années que j'ai commencé à l'attaquer et que j'ai cherché à empêcher les expéditions quasi-illégales, quasi-mensongères, dans le Nord, grâce à ce certificat, qui baptise poissons d'étangs des poissons pris dans nos rivières, et cela par centaines de kilogs dans les parcs.

Notre syndicat n'étant pas assez riche pour acheter suffisamment de poisson et remplacer tout ce qu'il en mange, nous nous sommes mis en devoir d'arrêter la destruction. On ne l'accusera pas, lui, d'agir par intérêt; il a suffisamment prouvé, en achetant des poissons à M. de Marcillac et les immergeant un peu partout dans nos rivières, qu'il ne cherchait absolument que la repidiscation de notre fortune nationale, *Etangs et Rivières*.

Encore une fois je dis que la rois des sociétés savantes devrait être avec nous, ou mieux que leur but ne soit tout autre que celui qu'elles avouent.

Nous ne demandons pas mieux que de leur revenir, mais nous ne le ferons qu'après être apaisés. Chat échaudé... Jusqu'à présent nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir eu une chaude rapidité et prudente retraite.

Le Petit Pêcheur Bourguignon qui, par son jeune âge, a le droit d'ignorer encore bien des choses, paraît être déjà fort avancé en sagesse. Comme nous et bien d'autres il déplore et réprouve la violence employée en même temps qu'il redoute la rivalité entre les sociétés parisiennes.

Il pense très sagement, cela se calmera de par la force des choses.

Les Sociétés de pêcheurs n'ont qu'à laisser de côté ceux qui les détraquent, ils marcheront bien alors et leur belle mort, à moins que la colère ne les étouffe, ce que je ne leur souhaite pas.

Requiescat in pace.

C. DELLAVE.

VARIÉTÉS

La Moche du petit abbé

« Cest une histoire du vieux temps,
» Du bon vieux temps ne vous déplaise,
» Et du temps des moines, des abbés
» Et des habits à la Française. »

Mlle Solange d'Estournel avait seize printemps.

M. le chevalier Sylvandre de Rassomprère en comptait dix-huit.

Elle avait l'œil vif, l'air moiln, un teint de lis et de roses et des boucles cendrées folâtrant sur son front pur comme un essaim de papillons.

Lui avait les yeux baissés, la mine confite, le duvet de ses joues se nuançait de pourpre et d'incarnat à la plus innocente plaisanterie et jamais un sourire ne découvrait ses dents blanches.

Elle venait d'achever ses études à l'Abbaye-aux-bois; elle savait assez d'histoire pour ne pas confondre le roi Louis régnant, Louis XVI; le roi Louis, était fils de son prédécesseur Louis XV : assez de géographie pour ne pas placer la Seine à Lyon, comme devait le faire Mme de Talleyrand.

En outre, elle jouait agréablement de la harpe et du clavecin, dansait à ravir le menuet et la gavotte, faisait admirablement la révérence, démontrait un gouet exquis dans son ajustement.

Nos aïeules jugeaient une telle éducation fort suffisante pour apprendre à bien vivre... voire à bien mourir, car leur frivolité fit bonne figure devant l'échafaud de Sanson.

Lui, destiné d'abord à la prêtrise, sortait frais émoulu du collège de Louis-le-Grand, où il avait lire de scolastique et farcie de théologie, commentant les pères de l'Eglise, approfondissant la *Somme*, creusant l'*Ecclésiaste*, aussi insensible à tout autre chose que cet étranger fils du régent, si différent de son père, qui annotait saint Augustin au milieu d'un souper; enfin, gauche, timide, embarrassé, aussi peu expert dans l'art de la révérence, de la danse, de la danse, ignorant qu'il eut un mollet cambré, une voix fraîche et un museau rose de chérubin.

Il n'avait jamais vu d'autre jupon intrin, ne s'était jamais mire dans une glace et n'avait jamais porté qu'un habit de raisne noire.

Bref, elle ressemblait à un frais bouton de rose tout près d'éclore.

Lui, à une triste tulipe noire, rêve fo vori d'un bourgeois de Harlem.

Elle ignorait tout, dans leurs sagesse, avaient décidé d'unir ces deux Jouveneeaux et, au moment où commence cette histoire, le vieux marquis gourmandait sévèrement son rejeton pour le peu d'empressement qu'il témoignait de se rendre à ses désirs.

— Songez, monsieur, que par la mort prématurée de votre aîné, c'est sur vous que repose la continuation de notre race. Dieu dans ses décrets a voulu que vous aurieez du déposer avec votre soutane et comporter vous en digne héritier de l'illustre maison de Rassomprère, qui, pas plus que son maître, ne boudait devant une lame, un verre ou un cotillon.

— Oh ! monsieur, dit pudiquement le jeune homme.

— Eh bien, quoi ! vous voilà rouge comme une cerise. Palambleu ! vous n'êtes pas au séminaire. N'aimerie-vous pas l'épée ?

— N... non, monsieur !

— Le bon vin ?

— Non, monsieur !.

— Les dés ?

— Oh ! non... monsieur !!

— Vraiment ! Et pourquoi cela, je vous prie ?

— Parce que, mon confesseur me l'a répété maintes fois : c'est l'équipage du Diable qui entraîne les hommes à leur perte, et que je veux faire mon salut, s'il vous plaît, monsieur.

— Ta, ta, ta ! il faut plaît d'abord que vous fessiez ses volontés. Je vous ai choisi une épouse digne de vous par sa naissance, sa jeunesse, son esprit et sa beauté. Que nous faut-il de plus ?

— Il me faudrait beaucoup moins, monsieur.

— Chansons ! Ma parole est engagée, songez à lui faire honneur. Le présentation aura lieu dès l'heure qui sui, vous serrez Mademoiselle d'Estournel dans tous ses avantages, faites-vous de la plus belle déplaire.

— Mais, monsieur...

— C'est dit, vous trouverez dans votre chambre un costume plus convenable que cette horreur d'enterrement. Jasmin vous aidera à voire toilette. Allez, mon fils.

On ne discutait pas, alors, les ordres d'un père, et le pauvre jeune homme, sitôt dit, sitôt fait, suivit le valet de chambre aux mains duquel il s'abandonna docilement.

Jasmin poudra et frisa ses cheveux, remplaça son grossière escarpin par de fins souliers à boucles d'argent, son linge de toile commune par une chemise de batiste à jabot de dentelle.

Mon, jamais un prince n'eut d'aussi bonne grâce, mais à la vue de coquet ajustement préparé à son intention, il eut un haut-le-corps significatif...

Comme tout lui, le grave théologien, le direct philosophe, l'honneur du collège des jésuites, la gloire future de la doite compagnie, revêtir un costume aussi prétentieux.

Que dirait le révérend Père Damase, dont la soutane râpée semblait l'emblème de toutes les vertus au jeune néophyte?

Non, jamais, il ne prendrait jamais!

— Laissez-moi, Jasmin, dit-il, je finirai l'de m'accommoder moi-même...

Demeuré seul, il jeta un coup d'œil de regret sur cette toilette résolu, tranchant si heureusement avec cet habit hélliotrope, aux broderies d'argent.

Il eut été résistant ! irrésistible !!

Mais il ne le voulait pas, et résistant aux tentations du Malin qui flatait mirotter à ses yeux la soie et le velours, il rétéchit au plan germé dans sa cervelle sous la pression du Bidée Satanik, plan qui eût fort réjoui son pieux directeur et grandemant mécontenté l'auteur de ses jours.

— Cette jeune personne que l'on veut absolument me faire épouser doit avoir des sentiments chrétiens, puisqu'elle sort à peine du couvent... Si je pouvais la déterminer à y rentrer, en lui vantant les charmes de la vie monastique, la conserverais ainsi une brebis au Seigneur et, de mon côté, je recouvrerais mon indépendance et pourrais suivre librement ma voie.

Il préparait une harangue pleine d'éloquence et de composition.

Mais le moyen de la prononcer avec un habit hélliotrope et une moloche résolu! On rirait du sermon et du sermonneur...

Non dans cette grave occurence, une tenue décente mais sévère était de rigueur.

Il choisit donc dans la garde-robe un habillement fort propre de fin drap d'Elbeuf, mais d'une noir immaculé, sur lequel se détachait son jabot de dentelle et sa jaquette tête poudrée.

Sa toilette achevée, il eut un léger doute : n'avait-il pas l'air trop imposant?

Il ne fallait pas non plus effarouche cette jeune ame...

Il jeta un coup d'œil furtif à son miroir.

Non, décidement, il n'y avait rien à craindre et le personnage entrevu dans le poyalts n'avait rien de rébarbatif.

Cependant il n'en provoqua pas moins un vif mouvement de surprise quand il fut son entrée dans les salons.

— Mais ce n'est pas un époux, c'est un petit abbé, chuchota la douairière d'Estournel à l'oreille du marquis.

— En vérité, cela est d'une inconvenance !

Et le vieux gentilhomme fondreya son fils du regard.

Ce fut noire perdue. Le chevalier, le comte d'Estournel, le vicomte d'Ivry, passait insensible aux mines furibondes des grands-parents, aux rires étouffés des petites cousines, aux chuchotements des petites cousines.

Devant Mlle Solange, qui, les yeux également baissés, le considérait à travers des longs cils, il inclina et, d'une voix pleine d'onction, salua à la fayar d'un monsieur.

— Allons, il se dégourdit enfin, marmotta le marquis en chassant d'une chiquenaude un grain de tabac d'Espagne égaré sur son jabot de quelles lieues.

Occupon ne vit semblable menuet !

— Sylvandre, y apportait la solennité du Roi-Soleil dansant devant l'Arche ! Il inclinait les figures avec un imperturbable sang-froid, marchait sur la traîne de sa danseuse...

Au fond, malgré son impassibilité voulue, il ressentait le se se sentit comme quelque peu honteux de son personnage. Sous le feu croisé des regards, il perdait sa superbe assurance.

Sans les yeux, il distinguait les sourires ironiques, les moqueries sarcastiques.

Certain officier du Royal-Dauphin, au brillant uniforme, à la moustache en croc, à l'air vainqueur, lui portait particulièrement sur les nerfs, surtout en constatant les coups d'œils significatifs échangés entre lui et Mlle Solange.

— Oh ! mais il allait prendre sa revanche tout à l'heure.

— Ou donc est ma nièce.

— Avec son cavalier, baronne.

— Vraiment ! mais il s'enhardit un peu trop votre petit abbé.

— Ne craignez rien, ma tante, dit le jeune officier en riant de bon cœur. Pendant le menuet, il a pu constater que ma cousine bonnête et la débite sans doute à cette pauvre Solange... Ce doit être édifiant pour ma sœur.

Très édifiant, en effet.

Le jeune abbé, qui, à côté avec la jeune fille, le chevalier avait voulu commencer son discours.

Mais était-ce l'animation du bal, le tapage de l'orchestre, il ne trouvait pas ses mots, ne pouvait sortir de son exorde.

Des parents barbares... au mépris de leurs saintes vocations...

Il parlait au pluriel, à tout hasard ?

— Le Seigneur seul était digne d'une aussi angélique épouse qui... que...

Il essaya de rire, de rattraper le fil de sa harangue et s'empêtrait de plus en plus, hypnotisé par une moache de velours du plus délicieux effet qui, coquettement posée sur la joue vermeille de Mlle Dolange, semblait se moquer de l'orateur déconcilé.

— D'autres devoirs les appelaient... Elle, dans un monastère, elle pouvait parer une bonnête et la débite sans doute à cette pauvre Solange... Ce doit être édifiant pour ma sœur.

Très édifiant, en effet.

Le jeune abbé,